



# Permis d'exploitation d'une licence de débit de boisson – renouvellement

NOUVEAUTÉ

A DISTANCE

INTER ENTREPRISE

## Objectif de formation

Permettre aux débitants de boissons ayant obtenu leur permis d'exploitation il y a 10 ans de mettre à jour leurs connaissances (article L.3332-1-1 en vue du renouvellement de leur permis d'exploitation pour une période de dix années). Appréhender le cadre législatif et réglementaire, les conditions et les obligations liées à l'exploitation d'un débit de boissons notamment.

## Programme

### Introduction

- Quiz d'entrée (test de connaissances)
- Rappel des raisons de l'obligation de cette formation

### Identifier les principales obligations légales et réglementaires depuis le précédent permis.

- Les changements réglementaires depuis 2009 (règlements U.E., lois, décrets, arrêtés)
- Rappel des responsabilités civile et pénale de l'exploitant
- Mise en danger de la vie d'autrui : risques et sanctions en cas d'infraction
- Les conditions d'ouverture et d'exploitation d'un débit de boissons
- Le régime général et régime spécifique des licences (les changements)
- La vie d'une licence : création, mutation transfert, translation
- Formalités, obligations et précautions

### Vérifier la conformité des bonnes pratiques professionnelles avec les règles actuelles.

- Obligations liées à l'exploitation d'un établissement
- Panorama des affichages obligatoires par activité (extérieur et intérieur)
- Les registres obligatoires à détenir et mettre à jour,
- Protection du consommateur : les informations obligatoires
- Prévention : les obligations découlant de la vente d'alcool
- Analyse de situations concrètes à risque ou non conformes

### Conclusion

- Remise et mode d'emploi d'une check-list des obligations
- Dernières questions et réponses
- Quiz final et évaluation

## Infos pratiques

### Type de formation

Formation continue

### Public cible

Exploitant d'un café, bar, brasserie, restaurant, camping, discothèque ayant obtenu un Permis d'exploitation il y a 10 ans et souhaitant continuer d'exercer son activité. Tout exploitants de café, bar, brasserie, hôtel, restaurant ou discothèque justifiant de 10 ans d'expérience en cette qualité.

### Durée

7 Heures dont 1 Jour en centre

### Tarif(s) net de taxe

295 € par stagiaire

### Adresse

**Site de Rennes/Bruz**  
Campus de Ker Lann,  
6 Rue des frères Montgolfier, BP  
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>



## Les points forts de la formation

- Intégration des dernières évolutions réglementaires et des bonnes pratiques.
- Centre de formation agréé par la préfecture
- Le permis d'exploitation est valable 10 ans. Il est ensuite renouvelable en effectuant une nouvelle formation de 7 heures.

# Les conditions d'admission

## Prérequis

Être titulaire du Permis d'exploitation initial depuis 10 ans (une copie de votre permis d'exploitation initial vous sera demandée pour valider votre inscription)

# Le parcours de formation

## Objectifs pédagogiques

Identifier les principales obligations légales et réglementaires depuis le précédent permis. Vérifier la conformité des bonnes pratiques professionnelles avec les règles actuelles.

## ► PRÉSENTIEL

### Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation. Evaluation des compétences pour la délivrance du CERFA Permis d'exploitation du Ministère de l'Intérieur sous forme de quiz. pour obtenir le permis d'exploitation auprès de la mairie ou préfecture, vous devez: Avoir 18 ans ou être mineur émancipé Ne pas être sous tutelle Ne pas avoir été condamné pour crime ou l'un des délits du proxénétisme. Dans ce cas, l'incapacité est perpétuelle (interdiction à vie). Ne pas avoir été condamné à une peine de prison pour (notamment) vol, recel, infraction en matière de stupéfiant. Dans ces cas, l'incapacité dure 5 ans et cesse en cas de réhabilitation

### Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'application concrètes par de nombreux exercices

## ► A DISTANCE

### Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation. Evaluation des compétences pour la délivrance du CERFA Permis d'exploitation du Ministère de l'Intérieur sous forme de quiz. pour obtenir le permis d'exploitation auprès de la mairie ou préfecture, vous devez: Avoir 18 ans ou être mineur émancipé Ne pas être sous tutelle Ne pas avoir été condamné pour crime ou l'un des délits du proxénétisme. Dans ce cas, l'incapacité est perpétuelle (interdiction à vie). Ne pas avoir été condamné à une peine de prison pour (notamment) vol, recel, infraction en matière de stupéfiant. Dans ces cas, l'incapacité dure 5 ans et cesse en cas de réhabilitation

### Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'application concrètes par de nombreux exercices

## Les sessions



### Bruz

- Le 1er juin 2026 en distanciel
- Le 1er décembre 2026 en distanciel

Date et mise à jour des informations : 18/05/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet [www.cci-formation-bretagne.fr](http://www.cci-formation-bretagne.fr)

## Contacts



### GANDOURINE Marie

Marie.GANDOURINE@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435  
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz  
Tél. : 0299054545 - [cci.formationcontinue@fac-metiers.fr](mailto:cci.formationcontinue@fac-metiers.fr) - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

